

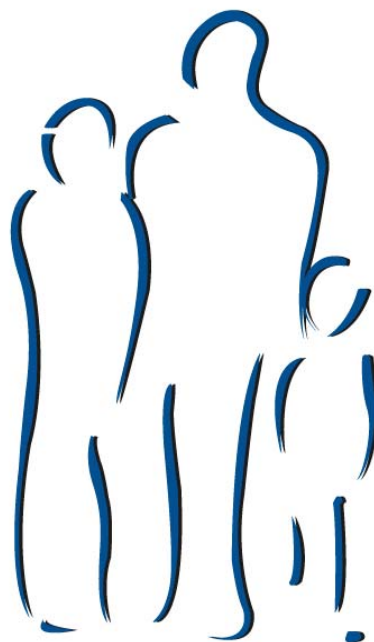
# Formation CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

*Institut de formation*

44, rue Danton  
94270 LE KREMLIN-BICETRE  
Tél : 01 46 70 12 44

Association loi 1901

Reconnue d'utilité publique  
Organisme formateur 11 13994  
Siret : 775 689 060 000 74  
APE 8559A



[secretariat@afccc.fr](mailto:secretariat@afccc.fr)

[www.afccc.fr](http://www.afccc.fr)

# CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

*Formation agréée par le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale,  
et conforme à l'arrêté du 3 décembre 2010*

**Public :** Cette formation s'adresse principalement aux intervenants du secteur psychologique, sanitaire, éducatif, juridique et social de niveau BAC + 2 ou Accueil Information pour une Éducation à la Vie. La formation vise le développement des savoir-faire propres aux compétences des conseillers conjugaux et familiaux telles qu'elles sont dénommées dans l'arrêté du 3 décembre 2010.

## **Admission : Un parcours en trois étapes**

- Après étude du dossier d'inscription composé de, un CV, une lettre de motivation, une copie du dernier diplôme obtenu, la dernière fiche de salaire.
- Après un entretien avec la responsable de formation
- Après un entretien avec un clinicien.

**Objectifs de la formation :** A l'issue de la formation, les stagiaires sauront conduire les entretiens relatifs à la planification dans la diversité des situations qu'ils seront amenés à rencontrer (pré et post IVG, entretiens relatifs à la contraception et à la vie sexuelle et affective). Ils pourront construire et animer des programmes d'animations collectives en lien avec la vie affective et sexuelle, notamment auprès des jeunes. Enfin la formation leur aura donné les repères théoriques et cliniques qui leur permettront de conduire des entretiens focalisés sur les relations conjugales et familiales.

*Pour ceux qui souhaitent approfondir leurs compétences dans un des trois domaines suivants : la planification, les animations collectives, ou les entretiens de consultation conjugale, sans volonté d'obtenir le titre de conseiller conjugal et familial, il est possible de s'inscrire à l'un ou à l'autre des modules. Un entretien avec un des formateurs sera requis avant l'entrée en formation à l'un des modules.*

Déroulement de la formation : (voir calendrier ci-dessous) La formation au conseil conjugal et familial est composée de 3 modules indépendants et complémentaires. Chaque stagiaire peut suivre la formation à son rythme.

## **Validation :**

Chaque module est validé par ses épreuves. Pour valider l'obtention de la qualification de conseiller conjugal et familial il faut avoir validé les trois modules et réalisé trois entretiens avec un clinicien (1 avant l'entrée en formation, 1 en cours de formation et 1 en fin de formation).

## MODULE ANIMATIONS COLLECTIVES et GROUPES DE PAROLE :

*4 sessions de deux jours et demi (70 heures)*

*Dates : du 20 au 22 janvier 2022 – du 3 au 5 mars 2022 – du 14 au 16 avril 2022 – du 19 au 21 mai 2022*

*Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi 13h00.*

### Objectifs :

Cette formation vise à former les professionnels à la conduite d'animations collectives auprès des jeunes sur les thèmes de la vie affective et sexuelle ou auprès des adultes notamment dans les dispositifs de soutien à la parentalité.

### Contenu :

4 sessions de deux jours et demi alliant connaissances théoriques et mises en situations.

### **Connaissances liées à l'animation et ses dispositifs**

- Préparation et partenariat
- Cadre et objectifs des animations scolaires (loi, circulaires...)
- Cadre et objectifs des groupes de paroles
- Techniques d'animation
- Connaissance des outils pour animer
- Repérer la dynamique d'un groupe et s'adapter
- Clore une intervention

### **Connaissances liées au public adolescent**

Les professionnels qui interviennent auprès d'un public adolescent sont convoqués au-delà des changements pubertaires, sexuels et pulsionnels. La formation abordera les questions relatives à la puberté: aux changements anatomiques, affectifs et psychologiques. Et également les enjeux identitaires liés à cette période sensible de la vie.

### **Un stage de 20 heures (observation et co-animation)**

**A réaliser entre mars et juin 2022**

### Evaluation :

- Soutenance orale du rapport de stage : **le 14 septembre 2022**
- Évaluation du maître de stage.

## MODULE TRAVAIL EN PLANIFICATION : 4 sessions de deux jours et demi : 70 heures

*Dates : du 15 au 17 septembre 2022 – du 20 au 22 octobre 2022 – du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2022 – du 5 au 7 janvier 2023*

*Les sessions se déroulent du jeudi 9h30 au samedi à 13h00.*

### Objectifs :

Ce module forme les professionnels à la conduite des entretiens spécifiques de la planification : entretiens de première contraception, entretiens pré et post IVG pour les mineurs et pour les majeurs, entretiens autour des prises de risques dans la vie sexuelle, entretiens de première consultation gynécologique.

### Contenu :

Cette formation de 68 heures + 40 heures de stage, allie un groupe théorico-clinique et un groupe d'analyse de pratiques à partir des jeux de rôles et des situations de stage.

### **Une approche théorico-clinique**

*Certaines dispenses peuvent être accordées pour les sages-femmes et infirmiers.*

Connaissance du corps sexué, la contraception, les IST, les IVG. L'adolescence et la puberté. Désir d'enfant. Désir de grossesse. Déni de grossesse. Réglementation CPEF et droit de la santé des mineures. Repérage des violences sexuelles, connaissance des lois relatives à la protection des mineurs. Secret professionnel et secret partagé.

A partir de jeux de rôle, les stagiaires apprendront à mener les différents entretiens de planification (entretien de 1<sup>ère</sup> contraception, pré-IVG, prise de risque, première consultation gynécologique...).

### **Un module d'analyse des pratiques**

A partir des situations observées et/ou vécues en stage, groupe d'analyse des pratiques.

### **Un stage de 40 heures**

**À réaliser entre le 15 octobre 2022 et le 31 janvier 2023**

### Evaluation :

- Soutenance orale du rapport de stage le 8 mars 2023
- Évaluation du maître de stage
- Entretien clinique entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mars 2023

## MODULE : FORMATION A L'ENTRETIEN CONJUGAL ET FAMILIAL

**Objectifs** : Ce module est intégré à la formation au conseil conjugal et familial. Il est aussi proposé en tant que formation spécifique. Il vise à former les professionnels à la conduite d'entretiens de couple ou d'entretiens familiaux. Face à une plainte conjugale ou familiale, les professionnels sont souvent déroutés. Ils seront formés aux enjeux psychologiques qui traversent les couples et les familles d'aujourd'hui, dans leurs diversités. Ils découvriront la spécificité de la conduite d'entretiens de consultation avec les couples et les familles.

**Contenu** : Cette formation de 262, 30 heures se compose de **cinq ateliers théorico-cliniques**. *Les sessions se déroulent du jeudi matin 9h30 au samedi 13h00.*

Chaque atelier est pensé comme un lieu mixte d'apports théoriques et d'élaborations cliniques à partir de situations apportées par le formateur ou par les stagiaires.

### **Atelier 1** « Le couple ? »

*Dates : 9, 10, 11 mars 2023 - 6, 7 et 8 avril 2023 - 11, 12, 13 mai 2023*

Dans une société toujours plus exigeante, le couple est fortement idéalisé. Il s'en trouve d'autant plus fragilisé. La clinique des couples, depuis qu'elle existe, a considérablement évolué. Cet atelier vous permettra d'aborder les différents concepts et théories qui traversent cette pratique singulière.

### **Atelier 2** « La famille ? »

*Dates : 8, 9, 10 juin 2023 - 6, 7, 8 juillet 2023 - 14, 15, 16 septembre 2023*

La famille serait nécessaire au petit d'homme comme lieu d'humanisation. On observe aujourd'hui différentes façons de faire famille. De nouveaux mots apparaissent : parentalité, homoparentalité, co-parentalité, multiparentalité, biparentalité...

### **Atelier 3** « La pratique de l'entretien de consultation »

*Dates : 12, 13, 14 octobre 2023 - 16, 17, 18 novembre 2023 - 14, 15, 16 décembre 2023*

Cet atelier vise la pratique de la conduite d'entretien dans le cadre spécifique du travail de consultation. Le consultant vient demander un conseil ou de l'aide parce qu'il souffre, tout en refusant d'en *payer le prix*. Le clinicien a donc à faire avec ce faisceau de contradictions. Les stagiaires seront amenés à discerner les différentes postures du clinicien: du conseil à la thérapie.

### **Atelier 4** « Les violences conjugales et familiales »

*Dates : 18, 19, 20 janvier 2024 - 22, 23, 24 février 2024 - 21, 22, 23 mars 2024*

Tout professionnel qui travaille auprès des couples et des familles sera confronté à des situations relevant de violences et de maltraitances. Comment intervenir ? Avec quels repères théoriques ? Signaler ? Et le secret ? Penser les effets de la violence sur les professionnels.

### **Atelier 5** « la sexualité »

*Dates : 25, 26, 27 avril 2024 - 23, 24, 25 mai 2024 - 20, 21, 22 juin 2024*

La sexualité est une énigme. Comment le professionnel peut-il accueillir la plainte et accompagner la créativité et la singularité des couples.

Un stage de 40 heures pour l'élaboration du projet professionnel à réaliser entre septembre et décembre 2024.

Un 3<sup>ème</sup> entretien clinique à faire entre la fin de la formation et l'envoi des travaux en prévision de la soutenance.

Evaluation :

- Soutenance du projet professionnel et du mémoire : Les stagiaires ont une année pour soutenir leur travaux destinés à valider le Module « Formation à l'entretien conjugal et familial »

**VALIDATION DE QUALIFICATION CCF :**

L'obtention de la qualification de conseiller conjugal et familial se fait à partir du dossier de formation du stagiaire qui doit comporter :

- Les évaluations des trois modules.
- Les évaluations des maîtres de stages en planification et en animations scolaires.
- L'évaluation du mémoire et du projet professionnel.
- Les compte rendu des trois entretiens cliniques

**COÛT**

- **Module 1 :**  
Prise en charge personnelle : 1300.00 €  
Formation continue : 1980.00 €
- **Module 2 :**  
Prise en charge personnelle : 1300.00  
Formation continue : 1980.00
- **Module 3 :**  
Prise en charge personnelle : 4000.00  
Formation continue : 5760.00

**Coût de l'ensemble des modules CCF :**

Prise en charge personnelle : 6010 €  
Formation continue : 6920 €

**LIEU**

AFCCC – 44 rue Danton – 94270 - le Kremlin Bicêtre

**RESPONSABLE DE LA FORMATION**

Cathy SAULNIER, Conseillère conjugale et familiale, psychologue clinicienne

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INSCRIPTIONS**

Secrétariat de l'institut de formation

Tél : 01 46 70 12 44

Mail : [secretariat@afccc.fr](mailto:secretariat@afccc.fr)